

Ville de Port-de-Bouc

Conseil Municipal du 27 mai 2019

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

22 présents : FERNANDEZ-PÉDINIELLI Patricia, SANTORU-JOLY Evelyne, DEPAGNE Marc, CERBONI Rosalba, BELSOLA Laurent, GIOVANELLI Béatrice, GUIRAMAND Patrick, MALARET Monique, PHILIPPE Louis, SIRAT Boulenouar, GIORGETTI René, SANTIAGO Michel, NOUGUE Alain, GALLINA Martine, DOMINI Chérifa, MULLER Martine, DI CESARE Stéphanie, BERNEX Claude, PINET Gérald, TETIENNE-CASANO Corinne, PEPE Virginie, DIDERO Stéphane.

9 Absents avec procuration : CHAPELLE Patrice, LADJAL Mériem, TORRES Christian, SAADAOUI Amar, DINI Manon, NGUYEN

Jean-Louis, LOUDIYI Fatima, MICHEL Christiane, GIANNANTONI Jean-Christophe.

2 absents : TALBI Mehdi, REBBADJ Saler.

Le quorum est atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

-*-*-*-*-*-*-*

Madame le Maire désigne comme **secrétaire de séance** **Monsieur Louis PHILIPPE**, qui accepte de prendre cette responsabilité.

-*-*-*-*-*-*-*

Mme le Maire.- Vous avez trouvé sur votre table un point supplémentaire à l'ordre du jour qui concerne une subvention de fonctionnement à une association.

Je vous propose de le rajouter.

Il s'agit pour nous de verser la suite, puisque nous avons versé un acompte, au Rugby Club de Port de Bouc. Je vous propose, si vous le voulez bien, de rajouter la possibilité de porter au montant de 51 000.00 euros la subvention que nous voterions aujourd'hui si vous étiez d'accord que nous rajoutions ce point supplémentaire.

Qui est contre l'ajout de ce point supplémentaire ?
Personne.

Qui s'abstient ? Personne

Le point supplémentaire est rajouté à l'ordre du jour

Point supplémentaire : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ASSOCIATION 2019

Mme le Maire.- Est-ce que vous avez besoin, à la lecture concrète de cette délibération proposée, de renseignements supplémentaire pour vous prononcer ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Je vous propose que nous passions au vote : qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le point supplémentaire est approuvé à l'unanimité

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2019

Mme le Maire.- Avez-vous des remarques à formuler sur le dernier compte rendu du Conseil Municipal ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? Tous les élus sauf Monsieur Didero et Madame Casano qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2019 est adopté par tous les élus sauf Monsieur Didero et Madame Casano qui s'abstiennent

Mme PEPE.- Je veux juste vous avertir que je ne pourrai pas rester tout le long du Conseil Municipal, j'ai un impératif familial et je dois partir à 19 h 30.

Mme le Maire.- Nous allons essayer de faire vite.

Mme PEPE.- Si on n'arrive pas au bout je voulais vous remercier d'avoir revu la question sur l'impasse des Acacias qui est renommée « impasse des Figuiers », ce qui est beaucoup mieux pour les services.

Mme le Maire.- Merci, c'est noté.

Est-ce que vous donnez procuration ?

Mme PEPE.- Non.

1/ BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention à ce sujet ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? Tous les élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Le rapport n°1 est adopté par tous les élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent

2/ BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Madame le Maire

Je vais vous présenter ce qu'on appelle « le compte du maire » pour l'exercice du budget principal 2018 :

La Section d'Investissement se décompose en dépenses et en recettes :

■ **Les dépenses** s'élèvent à 7 088 445.64 € et concernent essentiellement, comme vous l'avez vu et étudié avec précision, la **section du chapitre 6** qui concerne les emprunts et les dettes assimilées pour 1 550 956.64 euros.

Au chapitre 21 nous avons les immobilisations corporelles pour les mobiliers matériels pour un montant de 3 851 915.37 euros.

Voici l'essentiel de ces dépenses pour lesquelles on peut voir qu'il y a des opérations notées avec les numéros 201601 et 201602 qui sont des opérations qui ont été fléchées et demandées par l'ANRU avec des numéros pour qu'elles soient bien retrouvées par les Services de l'Etat.

Ensuite vous avez les sommes pour toute l'année :

Les immobilisations incorporelles, les subventions d'investissement pour très peu.

■ **Les recettes** s'élèvent à 6 916 182.35 euros.

Le poste principal est le **chapitre 13** avec les subventions d'investissement.

Dans le **chapitre 040** vous voyez les écritures qui seront retrouvées ensuite en dépenses de fonctionnement et qui sont là en recettes d'investissement pour 1 857 450.56 euros. Ce sont les opérations d'ordre de transfert entre sections : amortissements et cessions.

Au **chapitre 1068** nous avons les excédents de fonctionnement que nous capitalisons pour 1 615 964.61 euros.

Au **chapitre 10** nous avons les dotations, fonds divers et réserves qui sont hors le chapitre 1068 pour 856 250.00 euros.

Puis les immobilisations en cours et les différents petits chapitres qui se ventilent.

Pour l'exercice 2018, la Section d'Investissement enregistre un besoin de financement de 172 263.29 euros, avec

comme restes à réaliser et arrêtés en dépenses 4 159 455.99 euros, et en recettes 4 141 517.50 euros.

Ce qui nous fait un solde de restes à réaliser d'un besoin de 17 938.49 euros.

La Section de Fonctionnement se décompose en dépenses et en recettes :

■ **Les dépenses** s'élèvent à 25 650 087.86 euros avec comme premier poste le **chapitre 012** : charges de personnel et frais assimilés pour 14 286 438.72 euros,

Les **charges à caractère général** pour 6 384 004.57 euros,

Les **autres charges courantes** pour 2 492 986.09 euros,

Et on retrouve dans le **chapitre 042** les opérations d'ordre de transfert entre sections pour 1 857 450.56 euros.

■ **Les recettes** s'élèvent à 28 283 460.47 euros, essentiellement les **impôts et taxes** qui comprennent pour un montant de 19 457 139.63 euros l'attribution de compensation qui est reversée par la Métropole.

Le **chapitre 74** pour un montant de 6 465 411.36 euros que l'on appelle « dotations et participations », c'est la DGF et la DSU.

Le **Chapitre 75** : autres produits de gestion, c'est ce que nous récupérons en fonction de nos tarifs accordés dans nos offres de service public.

Les **atténuations de charges et les produits des services**.

C'est le charpentage essentiel de cette Section de Fonctionnement.

La Section de Fonctionnement pour l'exercice 2018 dégage un excédent de 2 633 372.61 euros.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention, étant entendu que nous avons travaillé ce point en Commission des Finances ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Je vous propose que nous continuions puisqu'il faudra que je sorte pour que vous votiez mon Compte Administratif sans ma présence.

3/ BUDGET ANNEXE DES BAUX COMMERCIAUX - COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Monsieur Michel SANTIAGO (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'information ou d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour voter le compte de Monsieur le Receveur Municipal ? Tous les élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Le rapport n°3 est adopté par tous les élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent

4/BUDGET ANNEXE DES BAUX COMMERCIAUX - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision sur ce sujet ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Vous voterez ce point lorsque je serai sortie.

5/ BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS - COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Madame Rosalba CERBONI (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances et n'a pas fait l'objet de remarques particulières.

Mme le Maire.- Souhaitez-vous vous exprimer sur ce sujet ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour voter le compte de Monsieur le Receveur Municipal ? L'ensemble des élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Le rapport n°5 est adopté par l'ensemble des élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent

6/ BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances, pas de remarques particulières en Conseil Municipal ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Vous le voterez lorsque je serai sortie.

7/ BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LES HAUTS DE SAINT JEAN (RESIDENCE DE LA PAIX ») - COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Monsieur René GIORGETTI (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?
(*Aucune remarque n'est formulée*)

Qui vote pour le compte de Monsieur le Receveur Municipal ? L'ensemble des élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Le rapport n°7 est adopté par l'ensemble des élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent

8/ BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LES HAUTS DE SAINT JEAN (RESIDENCE DE LA PAIX ») - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?
(*Aucune demande n'est formulée*)

Vous voterez ce budget quand je serai sortie.

9/ BUDGET DU SERVICE FUNERAIRE - COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Monsieur Michel SANTIAGO (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour adopter le compte de Monsieur le Receveur Municipal ? L'ensemble des élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Le rapport n°9 est adopté par l'ensemble des élus sauf Madame Pèpe et Monsieur Bernex qui s'abstiennent

10/ BUDGET DU SERVICE FUNERAIRE - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?

(Aucune demande n'est formulée)

Madame la première adjointe, je pense que vous pouvez faire voter les différents Comptes Administratifs.

(Madame le Maire quitte la séance)

Mme SANTORU-JOLY.- (*Procède aux votes des différents Comptes Administratifs*)

■ Rapport n°2 : Compte Administratif du Budget Principal

Qui est pour ? La majorité.

Qui est contre ? Monsieur Bernex, Madame Pèpe, Monsieur Didero, Madame Tétienne, Monsieur Pinet.

**Le rapport n°2 est adopté par la majorité - Contre :
Monsieur Bernex, Madame Pèpe, Monsieur Didero, Madame Tétienne,
Monsieur Pinet**

■ Rapport n°4 : le Compte Administratif du Budget

Annexe des baux commerciaux

Qui est pour ? La majorité.

Qui est contre ? Monsieur Bernex, Madame Pèpe, Monsieur Didero, Madame Tétienne, Monsieur Pinet.

**Le rapport n°4 est adopté par la majorité - Contre :
Monsieur Bernex, Madame Pèpe, Monsieur Didero, Madame Tétienne,
Monsieur Pinet**

■ Rapport n°6 : le Compte Administratif du Budget

Annexe des campings

Qui est pour ? La majorité.

Qui est contre ? Monsieur Bernex, Madame Pèpe, Monsieur Didero, Madame Tétienne, Monsieur Pinet.

**Le rapport n°6 est adopté par la majorité - Contre :
Monsieur Bernex, Madame Pèpe, Monsieur Didero, Madame Tétienne,
Monsieur Pinet**

■ Rapport n°8 : le Compte Administratif du Budget

Annexe lotissement « les Hauts de Saint-Jean »

Qui est pour ? La majorité.

Qui est contre ? Monsieur Bernex, Monsieur Didero, Madame Tétienne, Monsieur Pinet.

Qui s'abstient ? Madame Pèpe.

**Le rapport n°8 est adopté par la majorité - Contre :
Monsieur Bernex, Monsieur Didero, Madame Tétienne, Monsieur
Pinet - Abstention : Madame Pèpe**

■ Rapport n°10 : le Compte Administratif du Budget du Service Funéraire

Qui est pour ? La majorité, Monsieur Bernex, Madame Pèpe.

Qui est contre ? Personne

Qui s'abstient ? Monsieur Didero, Monsieur Pinet, Madame Tétienne.

Le rapport n°10 est adopté par la majorité, Monsieur Bernex, Madame Pèpe - Abstention : Monsieur Didero, Madame Tétienne, Monsieur Pinet

(Madame le maire rejoint sa place dans l'assemblée)

Mme le Maire.- Mon Compte Administratif est-il voté ?

Mme SANTORU-JOLY.- Oui.

Mme le Maire.- Très bien, je vous en remercie.

Nous allons affecter les résultats.

11/ AFFECTATION DES RESULTATS 2018 DEFINITIF

Rapporteur : Madame le Maire

Cette année nous avons décidé de synthétiser l'ensemble de l'affectation et des reports de résultats pour l'année 2019.

■ Affectation et report des résultats N en N+1 du Budget Principal

Sur la section de fonctionnement des dépenses et des recettes en 002, la section d'investissement en dépenses et

recettes en 001 et des recettes en 1068. Vous voyez les montants qui se rapportent au Compte Administratif que nous venons de voter.

Y a-t-il des remarques à formuler, des prises de parole demandées ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité.

Qui s'abstient ? Monsieur Bernex, Madame Pèpe.

Qui est contre ? Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame Tétienne/Casano.

Pour : la majorité

Abstention de Monsieur Bernex, Madame Pèpe

Contre : Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame Tétienne/Casano.

■ Report des résultats cumulés N sur l'exercice N+1 - Budget Annexe des baux commerciaux

Nous avons reporté les résultats cumulés de l'exercice sur 2019 pour le Budget Annexe des baux commerciaux en section d'exploitation dans les dépenses et les recettes en 002 pour la somme que nous avons vue tout à l'heure, et en section d'investissement en 001 en dépenses et en recettes, et il n'y a rien dans le 1068.

Vous voyez donc les sommes reportées pour les baux commerciaux qui sont conformes au budget de tout à l'heure.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité.

Qui s'abstient ? Monsieur Bernex, Madame Pèpe.

Qui est contre ? Monsieur Pinet, Monsieur Didero,
Madame Tétienne/Casano.

Je vous remercie.

Pour : la majorité

Abstention de Monsieur Bernex, Madame Pèpe

**Contre : Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame
Tétienne/Casano.**

**■ Report des résultats cumulés N sur l'exercice N+1 -
Budget Annexe des campings**

En dépenses et en recettes en 002 pour l'exploitation,
la section d'investissement en 001, mais aussi les recettes en
1068 sans le résultat des restes à réaliser bien évidemment,
sauf qu'il n'y a rien à écrire sur cette colonne.

Ce sont les mêmes sommes que nous avons vues tout à
l'heure.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? La majorité.

Qui s'abstient ? Monsieur Bernex, Madame Pèpe.

Qui est contre ? Monsieur Pinet, Monsieur Didero,
Madame Tétienne/Casano.

Je vous remercie.

Pour : la majorité

Abstention de Monsieur Bernex, Madame Pèpe

**Contre : Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame
Tétienne/Casano.**

■ Report des résultats cumulés N sur l'exercice N+1 -
Budget Annexe du lotissement

Ce sont les sommes que nous avons vues tout à l'heure en 002 pour le fonctionnement et en 001 pour l'investissement.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? La majorité.

Qui s'abstient ? Monsieur Bernex, Madame Pèpe.

Qui est contre ? Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame Tétienne/Casano.

Je vous remercie.

Pour : la majorité

Abstention de Monsieur Bernex, Madame Pèpe

**Contre : Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame
Tétienne/Casano.**

■ Report des résultats cumulés N sur l'exercice N+1 -
Budget Annexe des opérations funéraires

Cela ne concerne évidemment que les recettes en 002 en section de fonctionnement.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? La majorité, Monsieur Bernex, Madame Pèpe.

Qui est contre ? Personne.

Qui s'abstient ? Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame Tétienne/Casano.

Je vous remercie.

Pour : la majorité, Monsieur Bernex, Madame Pèpe
Abstention de Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame
Tétienne/Casano.

Nous avons donc exécuté le vote de notre Compte Administratif et report des résultats, je vous en remercie.

12/ DECISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2019 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur Marc DEPAGNE (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité.

Qui s'abstient ? L'ensemble de l'opposition.

Je vous en remercie.

**Le rapport n°12 est adopté par la majorité - Abstention
de l'ensemble de l'opposition**

13/ DECISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2019 - BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS

Rapporteur : Madame Rosalba CERBONI (*Lecture du rapport*)

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? La majorité + Monsieur Bernex.

Qui s'abstient ? Le reste des membres de l'opposition.

Je vous en remercie.

Le rapport n°13 est adopté par la majorité + Monsieur Bernex - Abstention du reste des membres de l'opposition

14/ TARIFS PUBLICS 2019-2020 - CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE « HUBERT GAMBA »

Rapporteur : Madame Martine MULLER (*Lecture du rapport*)

Vous avez reçu les propositions en annexe, il y a eu une augmentation d'à peu près 1 euro.

Ce point a été examiné par la Commission des Finances.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°14 est adopté à l'unanimité

(Arrivée de Madame Chérifa DOMINI à 18 h 40)

15/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE AU TITRE DE L'AIDE A L'ACCESSIBILITE DES AIRES DE JEUX ET DE BATIMENTS RECEVANT DU PUBLICS AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Rapporteur : Madame Chérifa DOMINI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ou de précision ?

M. BERNEX.- Concernant la base nautique ce sont des travaux pour augmenter la présence de bateaux ou quoi que ce soit, ou sur les murs ou autres ?

Mme le Maire.- C'est pour l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

M. BERNEX.- Je pensais qu'il était aussi nécessaire d'augmenter le nombre de bateaux, etc.

Mme le Maire.- Ce ne sont pas les mêmes subventions, là c'est pour rendre nos installations accessibles aux personnes à mobilité réduite.

M. BERNEX.- Je croyais qu'on mettait un bateau spécifique...

Mme le Maire.- C'est de l'aménagement, de l'investissement pour accéder à la Base Nautique.

M. GIORGETTI.- à l'époque j'avais été sollicité par quelqu'un qui avait fait ce système de Tirallo qui avait équipé plusieurs endroits dans la région, nous avons fait la demande à Port de Bouc et nous avons des Tirallos.

Mme le Maire.- Rien ne nous empêche de continuer d'inventer des nouveaux dispositifs, mais c'est déjà possible, bien évidemment.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°15 est adopté à l'unanimité

16/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITE 2019

Rapporteur : Madame Evelyne SANTORU (*Lecture du rapport*)

Ce point sera examiné en Commission de Développement Durable pour l'ensemble des travaux mais ce seront essentiellement des travaux dans les écoles et dans les

bâtiments publics, et aussi dans le tunnel en dessous de la RN, mais on le verra en Commission des Finances.

Vous savez que ce sont des projets qui ne doivent pas dépasser une certaine somme, 89 000.00 euros TTC à peu près ; ça aide bien évidemment les communes mais c'est pour permettre aux petites entreprises locales de pouvoir faire des travaux sur leurs communes.

Mme le Maire.- En Commission des Finances en temps voulu quand on recevra la subvention, et surtout en Commission de Développement Durable quand on sera assurés d'avoir l'argent et que les travaux seront planifiés par les services.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°16 est adopté à l'unanimité

17/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR LE SMART PV

3.0

Rapporteur : Madame le Maire

Vous le savez, dans le cadre de notre Projet de Ville, pour continuer de développer encore plus et encore mieux le caractère développement durable de Port-de-Bouc, au-delà de tout le travail que nous faisons au quotidien pour essayer de responsabiliser les habitants sur leur environnement nous pensons qu'un des maillons essentiels c'est aussi de pouvoir bénéficier d'une énergie propre ; cette énergie nous la produirons avec de la thalassothermie, et le travail que nous menons à travers ce projet synergie s'inclut notamment dans notre projet d'investissement et d'avenir.

Vous vous souvenez que nous avons été une des rares communes de France -vingt en tout- à avoir été retenue. Maintenant nous sommes labellisés FLEXGRID, c'est-à-dire que nous portons avec d'autres collectivités et notamment 13 HABITAT et LOGIREM, la possibilité d'aller vers une nouvelle labellisation que nous avons reçue mais que nous allons demander à travers le projet « SMART PV 3.0 » ; l'idée c'est de pouvoir travailler l'autoconsommation, la production d'énergie à travers des panneaux photoélectriques posés sur les bâtiments communaux, mais aussi sur les bâtiments sociaux, de façon à pouvoir alimenter l'énergie de la thalassohermie mais aussi l'énergie des habitants.

Donc à travers ce grand projet nous demandons déjà à la Région de pouvoir honorer le label FLEXGRID qu'elle nous a octroyé, et de nous permettre de continuer d'avancer grâce à une subvention demandée de 58 960.00 euros HT afin de pouvoir continuer de charpenter ce projet et de le rendre opérationnel le plus rapidement possible. Bien évidemment, le Conseil Régional déterminera lui-même le taux, mais comme d'habitude nous demandons le taux le plus élevé.

Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°17 est adopté à l'unanimité

18/ DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCES ET DE LA RADICALISATION (F.I.P.D.R) ET AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL.

Rapporteur : Monsieur Boulenouar SIRAT (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?
(Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°18 est adopté à l'unanimité

**19/ DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD DANS LE CADRE
DU PLAN REGIONAL OLYMPIQUE VOILE NAUTISME/ JEUX OLYMPIQUES 2024
ET DE L'APPEL A PROJETS : MODERNISATION ET DEVELOPPEMENT DES
CENTRES, CLUBS ET BASE NAUTIQUE**

Rapporteur : Monsieur Laurent BELSOLA (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes de précision ou d'intervention ? (Aucune demande n'est formulée)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°19 est adopté à l'unanimité

**20/ RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
2018**

Rapporteur : Madame Evelyne SANTORU (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Mme PEPE.- Après la lecture de ce rapport c'est quand même effrayant au niveau éducatif, les chiffres sont inquiétants pour certains quartiers quand on voit le taux d'enfants scolarisés par rapport à d'autres villes ; c'est assez inquiétant pour l'avenir de ces enfants dans nos quartiers.

Mme le Maire.- Comment ça le taux de scolarisation ?

Mme PEPE.- Des enfants qui ne sont plus scolarisés, qui sont en décrochage, ça reste assez inquiétant pour l'avenir de ces jeunes. C'est donc un rapport intéressant, Port de Bouc a besoin de la Politique de la Ville pour continuer, on pourrait juste souhaiter qu'un jour elle n'en ait plus besoin et que l'on sorte de la Politique de la Ville, c'est que tout ira bien dans nos quartiers.

Mme le Maire.- Toutefois, je dois vous dire que pour continuer d'approfondir notre action de façon plus précise nous avons obtenu, après l'avoir demandé, le label d'excellence « cité éducative » ; d'abord nous l'avons obtenu et nous ne sommes que quatre-vingt villes en France parce que nous mettons en place beaucoup de dispositifs. Pourquoi l'avons-nous demandé ? Simplement pour faire cocorico, nous sommes les meilleurs ? Bien sûr que non, ce n'est pas notre façon d'être, mais par contre cela va permettre d'obtenir sur trois ans pour les 60 à 80 villes sélectionnées, moins de 100 millions d'euros supplémentaires pour agir encore plus, comme vous venez de le signaler, en direction des familles et des jeunes de deux à vingt-cinq ans. Donc des projets supplémentaires, des projets avec un nombre de places ouvertes plus important vont pouvoir voir le jour grâce à cette labellisation « cité éducative ».

Nous sommes en train de finaliser un premier dossier qui doit remonter d'ici le 7 juin aux services préfectoraux en lien avec l'Education Nationale, le pilotage se fait à trois.

Nous vous tiendrons régulièrement au courant, et normalement si tout se passe bien dès le mois de septembre nous serons confortés dans la possibilité de le mettre en place.

Donc oui, il faut continuer notre travail et notamment en direction des parents, on en parlait il n'y a pas si longtemps, il faut absolument que les parents se sentent concernés pas l'éducation de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils se

rendent véritablement compte qu'au-delà de 18 ans ce sont des jeunes adultes responsables. Je partage votre avis.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

M. BERNEX.- Le quartier de la Lèque et celui des Aigues Douces sont un ensemble de quartiers où c'est effrayant quand on voit les résultats au niveau scolaire, etc.

Mme le Maire.- C'est une REP+, Monsieur Bernex, c'est pour cela que nous n'avons pas souhaité nous voiler la face.

Pour avoir repris le travail je travaille dans différentes communes, et certaines communes ne souhaitent pas, pour ne pas être stigmatisées, demander des Réseaux d'Education Prioritaire, et c'est fort dommageable, car dans certaines écoles, pouvoir bénéficier de CP ou de CE1 (de 12 à 7)*, on va dire, ce serait bien mieux pour la réussite scolaire de ces enfants-là. Donc oui, effectivement, c'est la raison pour laquelle nous avons élargé à tous ces dispositifs, et les quartiers que vous citez sont en REP+.

M. BERNEX.- Nous n'avons pas le nombre de chômeurs, etc., parce qu'il y a pas mal de chômeurs dans ces quartiers.

Mme le Maire.- Les chiffres sont évidemment donnés par Pôle Emploi, ils ne sont pas détenus par la Commune, donc les chiffres qui sont à disposition sont versés par les partenaires eux-mêmes au sein de ce rapport.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? (*Aucune autre demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'ensemble des élus sauf Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame Tétienne qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Le rapport n°20 est adopté par l'ensemble des élus sauf Monsieur Pinet, Monsieur Didero, Madame Tétienne qui s'abstiennent

21/ AVENANT A LA CONVENTION PARTENARIALE DE FONCTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT DU RESEAU DES ASSISTANTES MATERNELLES ENTRE LES COMMUNES DE PORT DE BOUC MARTIGUES ET CHATEAUNEUF LES MARTIGUES

Rapporteur : Madame Monique MALARET (*Lecture du rapport*)

Concernant notre commune, je peux ajouter que l'on recense 43 assistantes maternelles, ce qui va nous donner un pourcentage de 18 % des dépenses de fonctionnement du réseau pour un montant de 6489.67 euros.

Mme le Maire.- Y a-t-il des demandes d'intervention ?
(*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°21 est adopté à l'unanimité

22/ AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ECOLE DES ARCADES LOUIS AZEMARD - DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL - DSIL 2019

Rapporteur : Monsieur Boulenouar SIRAT (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Vous avez remarqué dans le titre que c'est la DSIL, Dotation Spécifique de l'Etat que nous allons chercher, qui est très rarement donnée aux Communes, ça a donc été un lourd labeur.

Je pense à Monsieur Bernex et à Madame Pèpe qui nous avaient interpellés sur le dimensionnement de l'école par rapport au nouveau projet d'aménagement juste à côté, et là commencent les premiers aménagements, donc la possibilité d'offrir un lieu de stationnement qui soit déjà dimensionné, et ensuite en fonction de la sortie du projet réel, du nombre de

maisons construites, etc., nous planifierons évidemment le reste des travaux à réaliser sur l'école en elle-même. Donc nous commençons par les abords.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°22 est adopté à l'unanimité

23/ APPROBATION D'UNE PROMESSE DE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE (COT) SUR LA PARCELLE DE TERRAIN EDIFIEE DE CONSTRUCTIONS CADASTREE AS 47 SISE DANS LA ZONE D'ACTIVITES DE LA GRAND COLLE DE LA COMMUNE DE PORT-DE-BOUC

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

C'est un engagement que nous avons pris, donc au-delà de tout ce que nous faisons déjà nous avons une proposition de location des toitures sur le site par un entreprise solaire locale que nous avons installée -certains ici présents ont pu avoir l'agréable surprise d'avoir leurs enfants en entretien, je ne sais pas si ça a réussi ou pas, je pense que oui, et si c'est le cas j'en suis contente, ce sont des enfants de Port de Bouc-, de façon à pouvoir mettre des panneaux photovoltaïques, et de mettre en place deux bornes électriques de recharge pour les véhicules.

L'entreprise sera responsable, comme tout contrat que l'on passe dans ce cadre-là, de l'entretien des toitures durant toute la durée de l'exploitation de la centrale photovoltaïque.

Je vous demande d'accepter cette promesse de convention avec la société REZISUN, qui est installée depuis quelque temps sur l'Anse Aubran, au Quai des Agglomérés, en face, de l'autre côté.

Est-ce que cette promesse de COT vous sied ?

Y a-t-il des demandes d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°23 est adopté à l'unanimité

24/ CONVENTION RELATIVE A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME AVEC L'ENTREPRISE « CLASSIC BOATYARD »

Rapporteur : Madame le Maire (*Lecture du rapport*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous remercie.

Le rapport n°24 est adopté à l'unanimité

25/ TRAITEMENT CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

Rapporteur : Madame Stéphanie DI CESARE (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Il n'y a pas de petites économies.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°25 est adopté à l'unanimité

26/ CESSION PAR LA COMMUNE D'UN TERRAIN NU (TALUS) SIS LA GRAND COLLE A PORT-DE-BOUC, CADASTRE SECTION AS N° 212 (SURFACE DE 62M²)

Rapporteur : Madame Béatrice GIOVANELLI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- C'est très pentu donc aucune possibilité de construire quoi que ce soit dessus, et cela nous arrange, nous n'aurons plus à l'entretenir.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? (*Aucune demande n'est formulée*)

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°26 est adopté à l'unanimité

**27/ ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2018-133 DU
20/12/2018 : CESSION DE PARCELLES AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR
LA RECONSTRUCTION DU COLLEGE**

Rapporteur : Madame Evelyne SANTORU-JOLY (*Lecture du rapport*)

Il convient d'indiquer que la cession sera effectuée à l'euro symbolique au lieu d'un transfert à titre gratuit comme nous l'avions dit lors de la dernière délibération. Les autres termes de la délibération restent inchangés.

Mme PEPE.- Est-ce que ça ralentit le processus ou pas ?

Mme SANTORU-JOLY.- Non.

Mme le Maire.- Surtout qu'on leur a proposé de réfléchir en amont ; vous vous souvenez de la caserne, ils nous ont dit qu'ils ne voulaient pas à l'euro symbolique mais une cession totale, maintenant ça change. Ce sont eux qui voient, cela nous demande simplement de lever la main aujourd'hui, après ils s'occupent de tout.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°27 est adopté à l'unanimité

**28/ ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2018-121A DU 27 NOVEMBRE
2018 : CESSION DE TERRAIN COMMUNAL SIS BERGES DU CANAL**

Rapporteur : Madame Béatrice GIOVANELLI (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Qui est pour adopter la rectification ?
l'ensemble du Conseil Municipal sauf Madame Tétienne et Monsieur
Didero qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

**Le rapport n°28 est adopté par l'ensemble du Conseil
Municipal sauf Madame Tétienne et Monsieur Didero qui
s'abstiennent**

**29/ ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION N°2019-37 DU 28 MARS 2019 :
DENOMINATION D'UNE IMPASSE**

Rapporteur : Monsieur Louis PHILIPPE (*Lecture du rapport*)

Mme le Maire.- Les habitants nous formulent cette proposition, nous avons vérifié, normalement il n'y en a pas d'autres donc il n'y a pas de confusion possible, et il y a des figuiers sur place, donc ça semble cohérent.

Mme PEPE.- C'est vraiment bien parce qu'au niveau de l'adressage du courrier nous avons de très gros problèmes, des gens ne le reçoivent pas. Il faut savoir qu'aujourd'hui celui qui distribue n'est pas celui qui prépare sa tournée, donc si vous n'avez pas une bonne adresse à Port-de-Bouc vous n'êtes pas sûr de recevoir votre courrier. C'est très bien et c'est un très joli nom d'impasse, ça change un peu.

Mme le Maire.- Surtout qu'en ce moment le courrier est un gros souci pour beaucoup de personnes.

Mme DI CESARE.- Aujourd'hui si on ne paie pas pour le suivi... sans mentir, depuis un mois j'ai dû envoyer six courriers sur lesquels seulement trois sont arrivés, et j'ai dû renvoyer les trois autres une deuxième fois, donc chaque fois je paie en plus pour le suivi, et en plus ça ne se fait pas. Il y a quand même un souci.

Mme le Maire.- Oui, c'est un souci.

Qui est pour ? L'unanimité, je vous en remercie.

Le rapport n°29 est adopté à l'unanimité

Mme le Maire.- L'ordre du jour du Conseil Municipal est épuisé, il n'y a pas de questions diverses.

La séance du Conseil Municipal est levée à 19 h 10